MOBILITÉ

Des conseils pour bien pratiquer le vélo !

Vous pratiquez le vélo sur Le Grand Périgueux ? C'est un bon réflexe ! Maitrisez-vous les usages sur une zone piétonne, un passage piéton, la route ? Vous souhaitez vous remettre en selle ? Con naissez-vous le Périvélo ?

Publié le 30 juillet 2020

A vélo et en toute sécurité

Quelques règles à suivre de près

- Il est interdit de rouler sur les trottoirs (sauf pour les enfants de moins de 8 ans)
- En zone piétonne, le code de la route impose l'allure au pas.
- Sur un passage piéton, le piéton qui montre son intention de traverser, reste prioritaire.
- Le piéton traversant au vert alors que vous avez la flèche orange ou un TAD (« Tourner A Droite autorisé ») est prioritaire.

Des aménagements à privilégier

Les aménagements cyclables, les bandes, vous permettent de circuler à vélo en toute sécurité. Il est importa nt de les privilégier.

Tous les conseils, pièges à éviter etc. avec La Fédération Française des usagers de la bicyclette (https://www.fub.fr/ma-securite/deplacements/bons-comportements-cycliste-rue) (FUB)

La pratique du vélo encouragée par le Grand Périgueux

Avec Le Périvélo, vous disposez d'un service de location de vélo longue durée pour 3 types de vélos :

- Electrique (Vélo à Assistance Electrique)
- Classique
- Pliant

Renseignez-vous sur le Périvélo ! (https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/deplacements/cap-sur-le-velo)

En savoir plus avec le Schéma Cyclable du Grand Périgueux (https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/deplacements/cap-sur-le-velo/le-schema-cyclable)

Contactez l'agence Perimouv' !

Contact

TRANSPORTS
Agence Périmouv'

Courriel
0553533037

255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

Nos horaires d'ouverture
Lundi au jeudi
8h30-12h30 | 13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h30 | 13h30-17h

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

> CONTACT